

ÉCOLE JOSEPH DELTEIL À GRABELS

Occitanie, département de l'Hérault (34)
Ville de 8 798 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Grabels

Les autres acteurs :

Bureau d'études : DOMENE
MO : L'atelier GIE Méditerranéen

Le projet en bref :

- Isolation de la toiture et du plancher bas
- Remplacement des menuiseries extérieures et des chaudières
- Mise en œuvre de brasseurs d'air plafonniers et de caissons de ventilation équipés de plugs adiabatiques
- Installation de pergolas naturelles

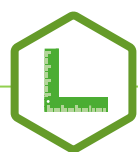
Les points forts :

#isolation thermique #végétalisation #projet participatif #panneaux photovoltaïques



1990

Année de construction du bâtiment



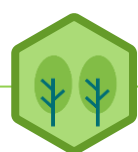
2 345 M²

Surface rénovée du bâtiment



390

Élèves au sein de l'école



60 %

Économie d'énergie visée



5,5 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



RENÉ REVOL

Maire de Grabels

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Grabels est très engagée dans la transition écologique. La réhabilitation des bâtiments publics est essentielle : notre volonté était de mener un projet exemplaire pour montrer à la population que la rénovation énergétique est possible. Et la principale responsabilité d'une commune porte sur les écoles. En 2019, nous avons fait une concertation avec tous les utilisateurs du groupe scolaire, qui a montré que l'école est mal isolée. Notre objectif est d'obtenir un confort thermique pour travailler dans de bonnes conditions.

Quels ont été les choix en termes énergétiques et environnementaux ?

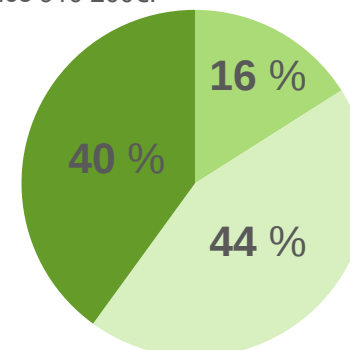
Nous avons maintenu des ambitions élevées pour ce projet. Nous avons installé des tours à vent qui captent l'air frais la nuit et le restituent le jour, réduisant la température des classes sans consommer d'énergie. Les cours ont été transformées en oasis, avec une végétalisation et une désartificialisation des sols pour diminuer la température et absorber l'eau, prévenant les inondations. Enfin, nous avons couvert l'école de panneaux photovoltaïques. Notre école sera donc largement à économie positive et nous pourrions restituer cette énergie aux autres bâtiments publics, de façon gratuite et sans utiliser d'énergie fossile.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

La préparation technique et relationnelle avec les institutions publiques qui peuvent financer le projet est essentielle, il ne faut pas hésiter à prendre le temps sur cette phase. Le programme EduRénov nous a accompagnés auprès des autres acteurs publics pour les convaincre que c'était possible financièrement.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 5,5 M€. Il est financé par un prêt de 2,4 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 2 189 800€ (779 000€ du Fonds Vert, 600 000€ du FEDER, 100 000€ de la CAF, 321 000€ de l'Agence de l'eau, 226 000€ de 3M, 80 000€ de la Région, 70 000€ du Département et environ 2 500€ de CEE, 11 300€ d'ACTEE Sequoia). La commune a autofinancé 910 200€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

La bonne idée

Utiliser des caissons en bois et un remplissage paille pour le système d'isolation, construits en usine et assemblés sur site.



Et demain ?

La répartition de l'énergie récupérée par les panneaux solaires entre les différents bâtiments publics sera la prochaine étape. La suffisance énergétique est envisageable dans une région qui possède plus de 300 jours de soleil par an.

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

